

1^{er} CONSEIL D'ECOLE

2018/2019

(Lundi 05 Novembre 2018)

Ecole des Petits Rats Blancs

25, route de Pont-Trambouze

42460 SEVELINGES

04 74 89 91 25

ce.0420839j@ac-lyon.fr

Présents : M. Michel Bonnefond (maire), M. Roger Nony (municipalité), M. Cédric Fouilland (municipalité), Mme Marie-Laure Tissier (municipalité), Mme Laëtitia Boucher (parent d'élèves), Mme Solange Giroud (parent d'élève), Mme Myriam Bretton (parent d'élèves), Mme Angélique Marce (parent d'élève), Mme Maryse Corger (DDEN), Mme Stéphanie François (enseignante), Mme Marion Basset (enseignante), et M. Bertrand Boiron (directeur).

Absentes excusées : Mme Anne-Marie De Luca (Inspectrice de Roanne-Est), Mme Marie-Paule Beaupertuit (municipalité) & Mme Nadine Plasse (ATSEM).

1) Présentation du rôle et des membres du conseil

Suite aux élections des parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018, les parents élus sont **Laëtitia BOUCHER** et **Solange GIROUD**. **Myriam BRETTON** et **Angélique MARCE** sont leurs suppléantes. 36 parents sur 64 inscrits ont voté, soit un taux de participation de 56%.

Le conseil d'école est composé des enseignants, des représentants de la municipalité, des représentants élus des parents d'élèves (dont le nombre est identique à celui des classes de l'école) et du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). Ce conseil d'école vote le règlement intérieur, peut donner son avis sur le fonctionnement de l'école et peut donner son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Tout membre du Conseil d'école a le droit de donner son avis, de proposer des idées qui pourront être discutées ensuite par l'ensemble des membres réunis.

2) Présentation des effectifs 2018/2019

La rentrée s'est effectuée avec 37 élèves. Très rapidement, une élève nous a rejoint et porte l'effectif total actuel à 38 élèves. Mme Stéphanie François a obtenu le poste d'enseignante de Maternelle-CP pour cette rentrée et Mme Marion Basset a la charge de la classe des CE-CM chaque jeudi.

La répartition pédagogique se compose donc ainsi pour cette année:

- **1 PS1, 6 PS2, 4 MS, 4 GS et 4 CP**, soit 19 élèves avec Stéphanie FRANCOIS.

- **4 CE1, 5 CE2, 4 CM1 et 6 CM2**, soit 19 élèves avec Bertrand BOIRON & Marion BASSET.

3) Présentation et approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire. Des modifications sont apportées par rapport à l'année scolaire précédente :

- Article 3 - Horaires et Aménagements du temps scolaire :

« Par ailleurs le [décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017](#) permet de prévoir un retour à la semaine scolaire à 4 jours, à condition « qu'elles n'aient pas pour effet de répartir les enseignements sur moins de huit demi-journées par semaine, ni d'organiser les heures d'enseignement sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journée, ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition ».

Les nouveaux horaires de l'école, approuvés par l'Inspecteur d'Académie de la Loire en juillet 2018 sont les suivants : **9h – 12h et 13h30 – 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

- **Article 13 – Usage du téléphone portable :**

La nouvelle rédaction de l'article L.511-5 du Code de l'éducation, issue de la loi n°2018-698 du 3 août 2018, pose le principe de **l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables** (ainsi que des tablettes, montres connectées, ...) à l'école et au collège. Par la circulaire n°2018-114 du 26 septembre 2018, le Ministre de l'Education Nationale demande que chaque règlement d'école soit actualisé afin de définir les conditions de mise en œuvre de cette interdiction. Dans cette perspective, un règlement type départemental modifié sera transmis à tous les directeurs ligériens, après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale qui se tiendra le 06 novembre 2018. Néanmoins, cette **nouvelle réglementation est d'application immédiate** quand bien même le règlement n'a pas encore été modifié en ce sens.

Ce règlement est affiché sur le panneau de l'entrée (côté classe CE-CM) et peut être consultable à tout moment.

Le conseil d'école valide, pour cette année scolaire 2018-2019, ce règlement intérieur.

4) Projets pédagogiques 2018/2019

Ecole

☐ Au mois de septembre, le Ministère de l'Education Nationale a mis en place **des évaluations nationales** pour tous les élèves **de CP et de CE1**. Ces évaluations portaient, en français, sur quatre domaines : la compréhension à l'oral, la compréhension des textes à l'écrit, la lecture à voix haute et l'orthographe. En mathématiques, les élèves étaient interrogés sur les domaines suivants : la connaissance des nombres et le calcul jusqu'à 100, la résolution de problèmes et la géométrie. Les évaluations ont été remontées début octobre au Ministère et les parents ont ensuite été informés des résultats de leur enfant.

☐ Le vendredi 28 septembre après-midi, les deux classes de l'école ont participé à l'opération **Nettoyons la Nature**. Avec gants et sacs poubelles, les élèves ont parcouru les alentours de l'école (city-stade, centre du village, ...) afin de récolter divers petits détritiques (cartons, verres, cannettes, ...). Cette sensibilisation à l'environnement permet aux élèves de devenir des citoyens acteurs, à leur niveau, de la préservation de la planète. Comme d'habitude, un goûter avait été offert par la Municipalité.

Un échange a eu lieu lors de ce conseil d'école sur l'intérêt d'utiliser chaque année de nouvelles paires de gants et des chasubles neuves. Cette consommation n'est pas très écologique. Pour rappel, tout le matériel (gants, chasubles, sacs poubelles,...) est fourni gratuitement pour les magasins E.Leclerc.

☐ Deux modules de piscine auront lieu cette année, pour les élèves du CP au CM2 :

- du **lundi 17 septembre au lundi 03 décembre 2018** pour les élèves de **CM1 et CM2** (soit 10 séances). De 10h20 à 11h00 dans l'eau, avec M. Bertrand Boiron.

- du **vendredi 05 avril au vendredi 28 juin 2019** pour les élèves de **CP, CE1 et CE2** (soit 10 séances). De 9h40 à 10h20 dans l'eau, avec Mme Stéphanie François.

Classe Maternelle-CP

☐ **Projet film d'animation :** Dans la cadre de notre projet annuel qui concerne **la réalisation d'un film d'animation**, nous nous sommes rendus à une rencontre à Mars le 18 septembre avec les écoles de Jarnosse, Ecoche et Mars. À cette occasion, nous avons appris et échangé des informations sur les débuts du cinéma et des techniques de cadrage, de bruitages sonores et les premiers objets optiques.

Lundi 15 octobre, Georges-Henri LIOTARD, conseiller pédagogique dans les techniques du numérique, est venu montrer aux élèves une **technique de réalisation d'un film en stop motion** (suites de photographies) avec une tablette. Il revient faire une 2^{ème} séance sur cette technique en lien avec l'expression des émotions, le 12 novembre prochain.

L'histoire qui sera filmée est connue des élèves et sera scénarisée pendant la prochaine période. Nous allons aussi entamer la création des décors et des personnages, étudier le mouvement de chacun et les transitions.

Vendredi 22 mars, nous nous rendrons au **théâtre de Roanne** afin de visionner un court métrage mis en musique par un orchestre « Le Bleu des Arbres »

Afin de mieux préparer la réalisation de notre court-métrage, nous avons commencé à travailler sur les mouvements du corps et sur les émotions. Ce travail sera repris plusieurs fois tout au long de l'année.

▣ **USEP** : Cette année, la classe maternelle CP participe à l'USEP. Trois rencontres auront lieu : une première, le 7 février 2019, à Sevelinges sur le thème **de la lutte et de l'acroport**, une deuxième, le 11 avril, à Cuinzier sur le thème **de la gymnastique et de la danse** et une dernière en fin d'année scolaire, à Jarnosse, sur le thème **de la course d'orientation**.

▣ **Classe Astronomie** : Les 16 et 17 mai 2019, nous nous rendrons en car à Bully pour 2 jours et une nuit pour un séjour sur l'**astronomie**, thème de base de l'histoire de notre court métrage.

▣ **Mascotte** : Depuis quelques semaines, **Kiboko**, l'hippopotame en peluche, passe ses week-ends dans les familles. Il est accompagné de son cahier qui le suit partout. Les familles sont invitées à raconter le week-end de Kiboko chez eux, d'y ajouter des photos, des dessins. Pendant la semaine, nous prenons aussi des photos des événements/sorties qui ont lieu dans la classe afin que le cahier joue aussi le rôle de cahier de vie pour les familles. Kiboko se cache parfois pendant la semaine ou alors il met des objets dans son sac. Le contenu du cahier est lu à l'accueil et les « farces » de Kiboko font l'objet de séances de langage.

▣ **Ateliers autonomes** : En fin de première période ont été mis en place pour les maternelles des **bacs d'ateliers autonomes** façon « Montessori ». Une fiche de validation par élève permettra de voir l'évolution de la réussite de l'élève sur chaque atelier. Les ateliers proposés évolueront et changeront tout au long de l'année.

Classe CE-CM

▣ En **littérature**, la classe participe à nouveau au **concours littéraire** proposé par les PEP 42, qui consiste à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. Le but de ce projet de lecture est évidemment de stimuler l'envie de lire, d'apprendre à donner son avis et défendre son point de vue face à ses camarades.

▣ En **production d'écrit**, les élèves pratiquent un « **jogging d'écriture** » chaque jeudi matin. Il s'agit de produire des petits textes, durant une demi-heure, sur des thèmes courts tels que donner une liste, argumenter,... Le but est d'éviter la page blanche et permettre à tous les élèves d'écrire. Les exigences sont forcément différentes selon les niveaux de la classe. De plus, la classe a exploré les **contes traditionnels** durant ces deux premiers mois. Lors de cette période 2, les élèves vont découvrir les **contes détournés** avec notamment l'auteur Yvan Pommaux. Celui-ci utilise des indices de contes traditionnels pour écrire le sien, de manière détournée. Un recueil de contes détournés produits par les élèves clôturera ce projet. Lors des périodes suivantes, la mythologie grecque sera le sujet principal de la production d'écrit.

□ En **Histoire** et en **Education Civique et Morale**, les séances ont été axées en ce début d'année sur les symboles de la République Française et sur les monuments aux morts. Ce travail s'effectue en lien avec le **centenaire de la guerre 1914/1918**. Ce dimanche 11 novembre, à 10h30, les élèves présents lors de la cérémonie entonneront la Marseillaise et un chant pacifique de l'époque (Non, non, plus de combats). Un pot de l'amitié sera ensuite offert par la Municipalité à la salle des fêtes. Les recherches effectuées sur chaque soldat inscrit sur le monument aux morts de la commune pourront être affichées et présentées à ce moment-là. Ce travail a été effectué à partir du site www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr et des recherches de M. Roger Nony. Des poésies sur ce thème ont également été travaillées.

Pour compléter ce projet, la classe se rendra à l'Espace de la Tour à Mably, le mardi 13 novembre (après-midi) afin de découvrir l'exposition sur les « objets des poilus ».

□ En **EPS**, un module de **course longue** a été mené lors de la première période, qui avait pour objectif, le cross du collège F.Brossette (Cours) qui a eu lieu le mardi 9 octobre 2018. Quatre élèves ont reçu une médaille (2^e place CE1/CE2 filles, 3^e place CM1 filles, 2^e et 3^e places CM2 filles). De plus, les élèves de CM participent actuellement à des séances de natation durant cette première période. La prochaine période (novembre/décembre) sera axé sur l'expression corporelle, avec comme but final la présentation d'un petit spectacle le vendredi 21 décembre.

□ L'adhésion à l'**USEP** a été renouvelée pour cette année scolaire 2018/2019. Cela permettra des rencontres sportives tout au long de l'année avec les écoles de Jarnosse et Mars. Trois rencontres ont été planifiées pour notre classe de CE-CM: le mardi 29 janvier 2019, à Mars (rencontre « **escrime/pelote basque** »), le vendredi 29 mars 2019 à Sevelinges (rencontre « **Ultimate** ») et enfin en mai/juin 2019 (**athlétisme**) pour une rencontre avec toutes les classes CE/CM du secteur participant à l'USEP sur un lieu restant à déterminer.

□ En **Sciences**, la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont avait envoyé un appel à candidatures, l'an dernier, à toutes les écoles du secteur auquel nous avons répondu positivement. Ce projet est suivi et accompagné par la Ligue de l'Enseignement 42 et par des professionnels locaux de la filière bois. Ainsi, la classe s'est rendue au bois de Joux au Cergne, le vendredi 05 octobre, pour **différents ateliers sur la forêt**. Cette sortie est la première étape d'un projet qui va amener les enfants à **découvrir l'importance de la forêt sur le territoire de Charlieu/Belmont** et comprendre qu'il faut la préserver. Financé par des fonds Feder, par la Région et la Communauté de Communes de Charlieu Belmont, cette opération concerne également les écoles de Villers et Jarnosse cette année et permettra d'aborder de nombreux sujets comme les rôles de la forêt et l'intérêt d'utiliser le matériau bois. En fin d'année scolaire, après une visite chez des professionnels du bois à Belmont, les trois écoles sélectionnées pour ce projet se retrouveront pour une journée inter-classes où le bois et nos forêts locales seront mis à l'honneur.

5) Fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire

En raison de la modification des horaires scolaires lors de cette rentrée, la garderie fonctionne désormais de 7h15 à 8h50, de 12h00 à 12h30 et de 16h30 à 18h.

Depuis la rentrée, lors des garderies du matin, une vingtaine d'enfants sont accueillis régulièrement. Ils sont environ 5 entre 12h et 12h30 et entre 15 à 25, à la garderie du soir.

À midi, 20 repas sont servis en moyenne (excepté le lundi, où peu d'enfants mangent à la cantine).

La garderie continue de bénéficier d'un abonnement à la ludothèque de Belmont-de-la-Loire.

Les représentants des parents d'élèves font remarquer le privilège que constitue le maintien de la gratuité de la garderie dans notre commune.

6) Informations et questions diverses

▣ L'équipe enseignante tient à grandement **remercier la Municipalité** pour **l'achat**, lors de ces vacances de Toussaint, de **dix nouveaux ordinateurs portables**. Une demande avait été effectuée en ce sens l'an dernier puisque les ordinateurs précédents fonctionnaient de plus en plus mal (batterie,...) et ne prenait plus en compte les mises à jour. L'école se trouve désormais particulièrement bien pourvue en outils numériques (ordinateurs/tablettes, Tableaux Blancs Interactifs,...).

Les enseignants tiennent à remercier Bernard Wloch, agent technique, qui a procédé à la mise en route des nouveaux ordinateurs et qui a conçu une caisse de rangement de ces appareils.

Des remerciements sont également adressés aux membres de la Municipalité pour la **subvention annuelle** et pour la prise en charge des **frais liés à l'USEP**.

▣ Un remerciement est également adressé à Sylvie Demurger qui avait gentiment participé à la **création des costumes** pour la kermesse de juin dernier et dont nous avons oublié de mentionner le nom dans les remerciements adressés lors du dernier conseil d'école de l'année. Nous nous en excusons auprès d'elle.

▣ Dans le cadre de la **sécurité à l'école**, les deux documents existants ont été mis à jour. Le premier intitulé « Risques Majeurs » reprend les réactions à avoir en cas d'incendie, d'inondations, ... Le second, intitulé « attentat-intrusion », est plus spécifique aux démarches à effectuer en cas d'attaque de l'école (fuir ou se cacher). Un exemplaire de chacun de ces documents a été transmis à la Mairie. Des exercices ont eu lieu en ce début d'année : une alerte incendie (12/10/18) et un exercice « intrusion » (16/10/18). Les parents sont prévenus en amont des exercices « attentat-intrusion ».

▣ Le **marronnier** au centre de la cour de récréation n'a finalement pas été enlevé au cours de l'été. Les agents techniques vont essayer de le sculpter afin qu'il devienne un « rat blanc » et mette en avant le nom de notre école. Monsieur le Maire indique qu'on lui avait déconseillé de l'arracher car la cour aurait été détériorée par ses longues racines.

▣ La réunion de rentrée avec les parents a eu lieu le mardi 18 septembre 2018. Lors de cette soirée, le **bureau du Sou des écoles a été confirmé**. Mme Cécile JACQUET reste la présidente et Mme Céline PATAY la vice-présidente. Mme Laëtitia BOUCHER et Mme Eléonore VEILLARD sont en charge de la trésorerie. Enfin, Mme Lucie VEZANT et Mme Mylène PALLUET occupent respectivement la responsabilité de secrétaire et vice-secrétaire de l'association.

▣ Le traditionnel **repas de Noël** proposé par le traiteur CORALYS, ouvert à tous les élèves de l'école aura lieu le **vendredi 21 décembre 2018**.

▣ Le **spectacle de Noël** aura lieu le **vendredi 21 décembre 2019 (soirée)**, à la salle des fêtes. Cette année, chacune des deux classes proposera aux familles un petit spectacle.